PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR LA RESILIENCE DES ZONES COTIERES EN AFRIQUE DE L'OUEST (WACA ResIP ET WACA ResIP2)

DEUXIEME REUNION ANNUELLE 2025 DU COMITE REGIONAL DE PILOTAGE

Cotonou, les 04 et 05 décembre 2025

RAPPORT FINAL

Décembre 2025

INTRODUCTION

La deuxième réunion annuelle 2025 du Comité Régional de Pilotage des Projets d'Investissement pour la Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP et ResIP2) s'est tenue à Cotonou, le 04 décembre 2025, sous la coprésidence de la République de Bénin et de la Commission de l'UEMOA. Elle a été précédée, du 02 au 03 décembre 2025, par la réunion préparatoire des Coordonnateurs des projets.

La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par Monsieur José Didier TONATO, Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable de la République du Bénin et Monsieur Mahamadou GADO, Commissaire de l'UEMOA en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement, en présence du Professeur Dodzi Komla KOKOROKO, Ministre de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique de la République Togolaise et de Madame Berengère P. C. Prince, représentant la Banque mondiale.

Ont pris part à cette réunion, outre les délégués des pays bénéficiaires des projets WACA ResIP et ResIP 2 (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mauritanie, Sao Tomé et Principe, Sénégal et Togo), les Représentants des Commissions de l'UEMOA et de la CEEAC, de l'UICN PACO, du Centre de Suivi Ecologique (CSE) de Dakar, du Réseau des Aires Marines Protégées de l'Afrique de l'Ouest (RAMPAO), du Partenariat Régional pour la Conservation de la Zone Côtière et Marine (PRCM), de l'ACeCor et de la Banque mondiale. Le représentant de la Convention d'Abidjan et certains représentants de la Banque mondiale ont participé aux travaux du CRP en ligne.

La liste de présence des participants est annexée au présent rapport.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux et s'articule autour des points suivants : (i) cérémonie d'ouverture des travaux, (ii) examen des points inscrits à l'ordre du jour, (iii) synthèse des conclusions et (iv) clôture des travaux.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA SESSON

Coprésidée par Monsieur José Didier TONATO, Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable de la République du Bénin et Monsieur Mahamadou GADO, Commissaire de l'UEMOA en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement, la cérémonie d'ouverture a enregistré la présence du Professeur Dodzi Komla KOKOROKO, Ministre de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique de la République Togolaise et celle de Madame Berengère P. C. Prince, représentant la Banque mondiale.

Dans son allocution de bienvenue, le Commissaire GADO a, au nom de Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, exprimé sa gratitude à Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat ainsi qu'au Gouvernement Béninois, pour leur soutien constant et multiforme dans la conduite des chantiers communautaires. Il a insisté sur l'importance de la collaboration entre les Etats bénéficiaires des Projets WACA ResIP pour trouver des solutions innovantes au défis communs, mais également pour s'approprier les outils développés dans le cadre de la mise en œuvre de ces Projets.

Madame PRINCE a, quant à elle, félicité les Ministres, le Commissaire et les autres acteurs impliqués pour les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des Projets, avant d'inviter les Etats à une meilleure coopération. Elle a souligné l'importance de la consolidation des acquis des projets WACA ResIP à travers le nouveau Projet dénommé

WACA+ qui capitalisera les bonnes pratiques de ceux-ci et aura pour fondements le développement de l'économie bleue et le tourisme durable.

Pour sa part, le Professeur KOKOROKO a salué les progrès obtenus dans la mise en œuvre des projets WACA, notamment en ce qui concerne les travaux transfrontaliers entre le Bénin et le Togo. Il a ensuite relevé l'importance singulière de la collaboration entre les deux pays avant d'inviter au renforcement de la synergie d'action en vue d'une meilleure prise en charge de tous les défis communs dans la gestion des zones côtières.

Dans son discours d'ouverture de la session, le Ministre TONATO a remercié la Commission de l'UEMOA pour le choix porté sur son pays pour abriter le CRP. Tout en rappelant les acquis des projets ResIP, il a appelé à une mise à l'échelle des réponses aux risques côtiers dans une dynamique de coopération régionale. A cet effet, il a souhaité voir se renforcer la collaboration transfrontalière avec l'appui des Institutions régionales et de la Banque mondiale avant de déclarer officiellement ouverts les travaux de la 2ème Réunion annuelle du Comité Régional de Pilotage pour le compte de l'année 2025.

II. EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

A la suite de la cérémonie d'ouverture, les travaux ont été co-présidés par Madame Jeanne ADANBIOKOU AKAKPO, Directrice de Cabinet du Ministre du Cadre de vie et des Transports chargé du Développement Durable de la République du Bénin, Présidente du Comité National de Pilotage du Projet WACA ResIP du Bénin et Monsieur Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau à la Commission de l'UEMOA.

Après la présentation des participants et la vérification des mandats, l'ordre du jour et l'agenda de travail ont été adoptés sans amendement. L'ordre du jour des travaux de la réunion a porté sur les points ci-après :

- Etat de mise en œuvre des décisions des dernières sessions du CRP ;
- Examen de l'état d'avancement des Composantes nationales et régionale et approbation, le cas échéant, du rapport d'avancement de la composante régionale des projets WACA ResIP 1 et 2, au 30 novembre 2025 ;
- Examen et adoption du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2026 de la Composante régionale des projets WACA ResIP 1 et 2 ;
- Point d'information sur des initiatives phares ;
- Divers.

2.1. Etat de mise en œuvre des conclusions des dernières réunions

Du point fait de la mise en œuvre des dix-sept (17) recommandations issues des dernières réunions du CRP, il ressort que :

- **Au titre des Etats**, les deux (02) recommandations à eux adressées sont mises en œuvre ;
- **Au titre des structures régionales de mise en œuvre,**
  - **UEMOA :** sur douze (12) recommandations, cinq (05) sont réalisées, six (06) sont en cours de réalisation et une (01) est non réalisée :
  - **UICN :** les deux (02) recommandations à sa charge sont en cours de mise en œuvre ;
  - **CSE :** l'unique recommandation n'est pas encore réalisée.

Au total sur les dix-sept (17) recommandations, sept (07) sont réalisées, huit (08) sont en cours de mise en œuvre et deux (02) non encore réalisées.

Les discussions à la suite de cette présentation ont essentiellement porté sur :

- le manque de précisions concernant les actions concrètes à mettre en œuvre pour appliquer les recommandations ;
- la nécessité de préciser la formulation des recommandations en y ajoutant, dans la mesure du possible, les dates butoirs de réalisation.

Aux termes des discussions, le CRP tout en approuvant cet état de mise en œuvre, a recommandé :

- la poursuite de la mise en œuvre des recommandations en instance et non entamées, avant la prochaine session du CRP ;
- plus de clarté dans la formulation des recommandations, notamment en ce qui concerne les actions à entreprendre pour les satisfaire ainsi que l'indication de délais de réalisation.

2.2. Examen et appréciation des rapports d'avancement des composantes régionale et nationales des projets WACA ResIP et ResIP2

2.2.1. Composante régionale des Projets WACA ResIP

De la présentation sur ce point au 31 octobre 2025, le bilan de l'exécution, au **plan financier**, indique ce qui suit :

- Pour le Projet WACA ResIP 1, le PTBA 2025 d'un montant de 1 534 9 23 398 FCFA a été exécuté à hauteur de 584 261 638 FCFA, soit un taux de 38% et le décaissement cumulé est de 10 178 715, 33 USD soit 90% ;

- Pour le Projet WACA ResIP 2, le PTBA 2025 d'un montant de 2 856 541 304 FCFA a été exécuté à hauteur de 643 978 961, soit un taux d'exécution de près de 23% et le total des décaissements cumulés s'élève à 2 316 741 360 FCFA soit environ 14%.

Sur le plan technique, le taux d'exécution physique du PTBA 2025 du WACA ResIP 1 est estimé à 68% tandis que celui du ResIP 2 est estimé à 27%.

Les faits marquants au cours de la période sous revue sont (i) la validation de la stratégie de mobilisation des ressources pour le financement de la résilience côtière ; (ii) l'adoption de deux guides sur la réalisation des études d'impacts environnementaux et des audits environnementaux ; (iii) la capitalisation du projet WACA ResIP ; (iv) la poursuite des échanges pour la contractualisation du Secrétariat de la Convention d'Abidjan par l'UICN au titre des activités résiduelles du Projet WACA ResIP1 et pour la contractualisation de l'UICN et du PNUE par l'UEMOA dans le cadre du WACA ResIP2 ; (v) la tenue de la première réunion du Comité Régional de Suivi de l'Application des textes sur la gestion des zones côtière ; (vi) la poursuite des travaux pour l'actualisation du Schéma Directeur du Littoral Ouest Africain (SDLAO) et (vii) l'actualisation de la stratégie régionale de communication.

2.2.2. Au titre des composantes nationales du WACA ResIP

De la présentation effectuée à ce sujet, il ressort la situation suivante selon chaque composante nationale du ResIP.

Pour la composante 2 du ResIP 1 « Renforcement des politiques et institutions nationales », les avancées ont portée sur : (i) la mise en place d'organes de gestion au Bénin et en Mauritanie ; (ii) la mise en place/renforcement des observatoires nationaux du littoral et systèmes d'alerte précoce au Bénin, au Togo et en Mauritanie ; (iii) l'approbation des Plans nationaux d'aménagement et de gestion des zones côtières en Mauritanie ;

Concernant la composante 3 du ResIP 2 « Investissements physiques et sociaux », les progrès suivants ont été notés sur la période : (i) 2,6 km de littoral ciblé ont bénéficié de mesures de protection contre l'érosion côtières au Bénin et en Mauritanie ; (ii) 6 542,54 ha des zones côtières ciblées ont bénéficié de mesures de protection contre les inondations au Togo et en Mauritanie ; (iii) un site au Bénin a fait l'objet de mesures de contrôle de la pollution ; (iv) 3 137 ha supplémentaires d'écosystèmes naturels ont fait l'objet de mesures de restauration ; (v) 1 196 nouveaux emplois directs ont été créés ou soutenus au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Togo et (vi) 77 nouveaux ménages ont bénéficié de l'amélioration de leurs moyens de subsistance.

Concernant les composantes de WACA ResIP 2, au cours de la période sous revue, les activités de mise en œuvre se présentent comme suit :

- **En Gambie,** 8 instruments politiques relatifs au cadre juridique ont été adoptés, un organe interministériel de gestion de la zone côtière a été créé et rendu opérationnel, les capacités de 168 bénéficiaires de sous projets sociaux ont été renforcées et 50 personnes ont bénéficié d'une formation sur les Solutions fondées sur la Nature ;
- **En Guinée Bissau,** 03 instruments juridiques sont élaborés, 07 comités de gestion des ressources naturelles sont créés, 3 046 personnes ont bénéficié de renforcement de capacité, 11 sous-comités de gestion des plaintes sont créés et 111 551 ha des écosystèmes dont la vulnérabilité a été réduite ;
- **Au Ghana,** les réalisations portent sur (i) la cartographie des services de lutte contre les violences basées sur le genre et l'élaboration d'un Plan d'action de prévention et de prise en charge de l'exploitation et des abus sexuels, (ii) la mise en place de comités de gestion des plaintes/griefs aux niveaux du District et de la Communauté et (iii) la formation du Comité de gestion plaintes/griefs relatives aux relations publiques et la mise en œuvre du mécanisme de traitement des griefs.

En somme, l'objectif de développement du projet (ODP) WACA ResIP affiche des taux de réalisation satisfaisants avec un taux de :

- **89%** pour l'ODP 1 (Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à l'érosion grâce au projet) ;
- **51%** pour l'ODP 2 (Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés aux inondations grâce au projet) ;
- **117%** pour l'ODP 3 (Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposés à la pollution grâce au projet) ;
- **111%** pour l'ODP 4 (Proportion de bénéficiaires ciblés ayant donné l'appréciation « satisfait » ou plus en ce qui concerne les interventions du projet) ;
- **62%** pour le score d'intégration régionale qui couvre les projets WACA ResIP et ResIP2.

En termes de perspectives, il est ressorti de la présentation que l'année 2026 sera notamment marquée par :

- au titre du ResIP 1, (i) la finalisation des activités résiduelles, (ii) la dissémination des résultats de la capitalisation, (iii) l'évaluation finale et (iv) la clôture du Projet ;
- au titre du ResIP2, (i) la signature et la mise en œuvre des contrats d'assistance, (ii) l'évaluation à mi-parcours.

Les débats, à l'issue de cette présentation, ont porté entre autres sur :

- le retard observé dans la transmission des documents de la session aux membres du CRP ;
- l'actualisation des réalisations concernant la Guinée Bissau ;
- l'absence de perspectives après la réunion d'information sur le programme WACA au profit des pays d'Afrique Centrale, avec la CEEAC, malgré les défis et les enjeux pour leur implication dans le programme ;
- la valorisation des réalisations obtenues avec des ressources additionnelles mobilisées dans le cadre de la mise en œuvre de projets poursuivant les mêmes finalités que WACA ;
- les difficultés de mise en œuvre du projet par certaines Unités de Gestion, notamment celle du Ghana, et leur participation aux activités régionales.

A l'issue des débats, le CRP tout en approuvant l'état d'avancement au 31 octobre 2025 des composantes nationales et régionale des projets WACA ResIP, sous réserve de la prise en compte des amendements, a formulé les recommandations ci-après.

- ***A l'endroit de la Commission de l'UEMOA,***
  - Finaliser le rapport d'avancement annuel 2025 de la composante régionale des projets ainsi que le rapport annuel 2025 consolidé au titre des projets ;
  - Transmettre les rapports finalisés à la Banque mondiale ainsi qu'aux Présidents des Comités Nationaux de Pilotage, au cours du premier trimestre 2026 ;
  - Faire un plaidoyer auprès des Ministres des Finances des pays, en particulier celui du Ghana, afin de mieux expliquer les enjeux régionaux des projets et faciliter la participation des équipes nationales de gestion des Projets aux activités régionales ;
  - Transmettre les documents portant sur les points inscrits à l'ordre du jour aux membres du CRP, au moins 15 jours avant le début de la réunion ;
  - Poursuivre les échanges avec la CEEAC pour accompagner les pays côtiers d'Afrique centrale dans le cadre de la mise à l'échelle du programme WACA.

- **A l'endroit des pays bénéficiaires,**
  - Fournir dans les délais impartis les données requises et les rapports contractuels (rapports d'avancement semestriels et annuels, rapports trimestriels de suivi de l'état d'avancement des mesures de sauvegardes environnementales et sociales) à l'UICN pour les besoins de consolidation et d'établissement des rapports consolidés d'avancement et de suivi des projets.

- ***A l'attention de la Banque mondiale,***
  - Faire un plaidoyer auprès des Ministres des Finances des pays, en particulier celui du Ghana, afin de mieux expliquer les enjeux régionaux des projets et faciliter la participation des équipes nationales de gestion des Projets aux activités régionales.

2.3. Examen du plan de travail et du budget annuel 2026 de la Composante régionale

Il apparait de la présentation effectuée sur ce point que le Plan de Travail et le Budget Annuel de l'année 2026 s'inscrit dans la perspective (i) d'engager les ressources résiduelles du projet WACA ResIP 1, qui est à sa dernière année, pour la conduite à leur terme des

activités déjà engagées et (ii) d'assurer la mise en œuvre effective du Projet WACA ResIP2, tant au niveau régional que national.

Le budget nécessaire pour la mise en œuvre des activités pour **l'année 2026** est évalué à quatre milliards six cent quarante-huit millions sept cent trente-sept mille six cent soixante-dix-sept (**4 648 737 677**) FCFA, soit deux cent soixante-treize millions huit cent mille (**273 800 000**) FCFA pour les activités résiduelles du Projet WACA **ResIP 1** et quatre milliards trois cent soixante-quatorze millions neuf cent trente-sept mille six cent soixante-dix-sept (**4 374 937 677**) FCFA pour celles du WACA **ResIP2**.

Des mesures sont préconisées pour l'atténuation des risques majeurs identifiés dont l'accélération du processus de signature dans un bref délais des contrats d'assistance aux pays entre les institutions régionales (UEMOA, UICN, RAMPAO et PNUE) dans le cadre du ResIP2 et l'adoption des solutions pragmatiques dans la gestion des ressources financières.

Les discussions relatives à cette présentation ont porté sur :

- le détail des données du PTBA ;
- les modalités d'intervention ;
- les synergies à établir entre le projet WACA et le projet WASOP ;
- les activités de suivi évaluation ;
- la nécessité d'impliquer davantage les Unités nationales de gestion des Projets dans la mise en œuvre des activités régionales.

A la suite des débats, le CRP a adopté le PTBA de la Composante régionale au titre de l'année 2026, sous réserve des ajustements éventuels.

A l'issue des discussions, il a été recommandé aux structures de mise en œuvre d'accélérer le processus de signature des contrats d'assistance entre l'UEMOA et l'UICN, le RAMPAO et le PNUE, afin de garantir l'appui aux pays dans la mise en œuvre des projets.

2.4. Point d'information sur des initiatives phares

Six (06) sujets ont fait l'objet de présentation pour information aux membres du Comité Régional de Pilotage. Il s'agit de :

- ***Compte rendu de la réunion du Comité Régional de Suivi de l'application des textes sur la gestion des zones côtières et marines***. Les progrès accomplis en matière d'application de ces textes par les neuf pays concernés par les projets WACA ResIP ont été établis mais seuls le Sénégal et la Mauritanie ont pu produire et mettre à disposition leur rapport national, y relatif.

- ***Compte rendu de l'atelier d'information sur le Programme WACA au profit de la CEEAC et des pays côtiers d'Afrique Centrale***. Il a mis en évidence les recommandations clés de la rencontre pour renforcer la gestion des risques côtiers à travers la coopération régionale efficace, une approche intégrée et le renforcement des capacités des pays concernés.

- ***Elaboration du Bilan 2024 des littoraux d'Afrique de l'Ouest***. Les étapes accomplies dans la conduite du processus par le Centre de Suivi Ecologique de Dakar ont été communiquées ainsi que les attentes et perspectives pour la finalisation du bilan.

- ***Conclusions de l'étude de capitalisation des acquis du projet ResIP 1***. Elles ont mis en exergue cinq (05) axes thématiques de capitalisation et les résultats en termes

de leçons apprises, de bonnes pratiques, d'innovations et de recommandations stratégiques et opérationnelles déclinées.

- ***Organisation du Forum Marin et Côtier, à Nouakchott (Mauritanie), du 27 au 30 Avril 2026.*** Les possibilités qui seront offertes par le forum, en tant que tribune de plaidoyer et de partage d'expériences ont été exposées.

- ***Préparation du Programme WACA +***. Il ressort de la communication sur ce point que les activités seront prioritairement centrées sur l'économie bleue, notamment la planification de l'espace marin, la création d'emplois, la participation du secteur privé, entre autres. Ce nouveau projet se présente comme la continuation des projets WACA ResIP et porte sur le renforcement institutionnel, les investissements pour la stabilisation côtière et le développement de l'économie bleue. Comme pour les projets WACA ResIP, ce nouveau programme comporte également quatre composantes notamment une première composante sur le renforcement de la gouvernance et des institutions (y compris une sous-composante régionale), une seconde sur le renforcement de la résilience côtière, une troisième sur la facilitation du développement économique côtier et une dernière sur la gestion nationale du Projet.

Après avoir pris acte de chaque point d'information, le CRP a formulé les recommandations ci-après.

Concernant le compte rendu de l'atelier d'information sur le Programme WACA au profit de la CEEAC et des pays côtiers d'Afrique Centrale, à l'endroit de la **Commission de l'UEMOA et** des **structures de mise en œuvre** au niveau régional, le CRP recommande de :

(i) prendre les dispositions idoines pour la mise en œuvre des recommandations issues dudit atelier ;

(ii) conduire le même exercice à l'endroit de la CEDEAO et des autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest non encore engagés dans le programme WACA.

Sur le compte rendu de la réunion du Comité Régional de Suivi de l'application des textes sur la gestion des zones côtières et marines, le CRP recommande à la **Commission de l'UEMOA de :**

(i) saisir, au début de chaque année sous revue, les pays sur la nécessité de produire et de transmettre dans les délais les rapports nationaux et les éléments de preuve de l'application des textes, en associant les UGP des projets ;

(ii) transmettre, au terme du processus de revue, le rapport régional aux pays.

Sur la base des conclusions de l'étude de capitalisation des acquis du projet ResIP, le CRP recommande **aux structures régionales** de mise en œuvre du projet (UEMOA et UICN) de développer un vaste programme de dissémination des résultats, des bonnes pratiques, des innovations majeures et surtout des recommandations afin d'assurer la pérennisation des acquis du projet et **aux pays** de prendre des mesures idoines pour la pérennisation des acquis du projet.

À partir du point sur *l'élaboration du Bilan 2024 des littoraux d'Afrique de l'Ouest*, le CRP recommande au CSE de veiller au respect scrupuleux du calendrier de réalisation du bilan des littoraux en vue de sa validation par le Conseil Scientifique Régional et à la **Commission de l'UEMOA** de (i) faire un suivi rapproché du calendrier de réalisation dudit bilan, et (ii) organiser la réunion des Ministres et/ou autorités chargés de la gestion des risques côtiers pour l'approbation dudit bilan.

Concernant *le Forum Marin et Côtier prévu, à Nouakchott (Mauritanie), en avril 2026*, le CRP recommande aux **pays**, d'assurer la mobilisation des acteurs nationaux (Ministres, Parlementaires, élus locaux, société civile, UGP WACA ResIP, ...) pour leur large participation à ce forum qui est un cadre de plaidoyer, à l'UEMOA, de présenter les résultats des projets WACA ResIP lors des évènements régionaux (FOMACO ; IMPACT 6) et au **PRCM** de prendre toutes les dispositions idoines pour la communication en vue de la participation des principaux acteurs concernés.

2.5. Divers

Au point des divers, il a été procédé au choix du prochain pays hôte de la réunion du CRP. A cet effet, la Côte d'Ivoire a été retenue pour accueillir la première réunion de l'année 2026, en juin 2026.

2.6. Visite de sites du projet WACA ResIP Bénin

Les membres du CRP ont visité dans la journée du 05 décembre 2025 les ouvrages de protection côtière du segment transfrontalier à Grand Popo et de stabilisation de la berge sud du fleuve Mono, à Gbêkon.

III. CONCLUSIONS

A l'issue des travaux de sa deuxième réunion de l'année 2025, le CRP tout en prenant en compte les conclusions de la réunion préparatoire des coordonnateurs, a :

- pris acte de l'état de mise en œuvre des recommandations des dernières réunions du CRP et des informations partagées ;
- apprécié l'état d'avancement des composantes régionale et nationales des projets, au 31 octobre 2025 et approuvé le rapport d'avancement de la Composante régionale desdits projets, sous réserve de sa finalisation avec les réalisations des derniers mois de l'année ;
- approuvé le Plan de Travail et Budget Annuel 2026 de la composante régionale des projets WACA ResIP, sous réserve des ajustements nécessaire.

A l'issue de ses délibérations, le CRP a recommandé :

- **En direction de l'UICN,**
  - Mettre en œuvre les recommandations en instance ou non entamées, avant la prochaine session du CRP ;
  - Développer un vaste programme de dissémination des résultats, des bonnes pratiques, des innovations majeures et surtout des recommandations afin d'assurer la pérennisation des acquis du projet ;
  - Assurer le renouvellement et la signature du contrat d'assistance technique entre WACA/BAR/UICN et le cabinet d'experts CEREMA avec l'appui de la Coordination régionale de l'UEMOA ;

- **En direction du Centre de Suivi Ecologique,**
  - Mettre en œuvre les recommandations en instance ou non entamées, avant la prochaine session du CRP ;
  - Veiller au respect scrupuleux du calendrier de réalisation du bilan des littoraux en vue de sa validation par le Conseil Scientifique Régional :

- Réaliser et valider les études et les spécifications techniques nécessaires à l'acquisition des matériels et équipements au profit des observatoires nationaux ;

➢ **En direction de la Commission de l'UEMOA,**

- Mettre en œuvre les recommandations en instance ou non entamées, avant la prochaine session du CRP ;
- Finaliser le rapport d'avancement annuel 2025 de la composante régionale des Projets ainsi que le rapport d'avancement annuel 2025 consolidé des projets ;
- Transmettre les rapports finalisés ci-dessus à la Banque mondiale ainsi qu'aux Présidents des Comités Nationaux de Pilotage, au cours du premier trimestre 2026 ;
- Faire un plaidoyer auprès des Ministres des Finances des pays, en particulier celui du Ghana, afin de mieux expliquer les enjeux régionaux des projets et faciliter la participation des équipes nationales de gestion des Projets aux activités régionales ;
- Transmettre les documents portant sur les points inscrits à l'ordre du jour aux membres du CRP, au moins 15 jours avant le début de la réunion ;
- Poursuivre les échanges avec la CEEAC pour accompagner les pays côtiers de l'Afrique centrale dans le cadre de la mise à l'échelle du programme WACA ;
- Faire un suivi rapproché du calendrier de réalisation du Bilan 2024 des littoraux d'Afrique de l'Ouest ;
- Organiser la réunion des Ministres et/ou autorités chargés de la gestion des risques côtiers pour l'approbation du bilan 2024 de littoraux ;
- Présenter les résultats des projets WACA ResIP lors des évènements régionaux (FOMACO ; IMPACT6) ;
- Saisir, au début de chaque année sous revue, les pays sur la nécessité de produire et de transmettre dans les délais les rapports nationaux et les éléments de preuve de l'application des textes sur la gestion des zones côtières et marines, en associant les UGP des projets ;
- Transmettre, chaque année, au terme du processus de revue de la mise en application des textes sur la gestion des zones côtières et marines, le rapport régional aux pays ;
- Organiser un atelier d'information à l'endroit de la CEDEAO et des autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest non encore engagés dans le programme WACA ;
- Appuyer le développement d'un vaste programme de dissémination des résultats, des bonnes pratiques, des innovations majeures et surtout des recommandations afin d'assurer la pérennisation des acquis du projet.

➢ **A l'endroit des pays**,

- Fournir dans les délais impartis les données requises et les rapports contractuels (rapports d'avancement semestriels et annuels, rapports trimestriels de suivi de l'état d'avancement des mesures de sauvegardes environnementales et sociales) à l'UICN pour les besoins de consolidation et d'établissement des rapports consolidés d'avancement et de suivi des projets ;
- Prendre des mesures idoines pour la pérennisation des acquis du projet WACA ResIP 1 ;
- Assurer la mobilisation des acteurs nationaux (Ministres, Parlementaires, élus locaux, société civile, UGP WACA ResIP, ...) pour leur large participation au forum marin côtier 2026, à Nouakchott, en Mauritanie.

- ***A l'endroit du PRCM***,

    - Prendre toutes dispositions idoines en coordination avec les pays pour la communication en vue de la participation des principaux acteurs concernés au forum marin et côtier 2026.

- **En direction de la Banque mondiale,**

    - Communiquer avec les Ministres des Finances des pays, en particulier celui du Ghana, pour mieux expliquer les enjeux régionaux du projet et faciliter la participation des équipes nationale aux activités régionales

Enfin, la Côte d'Ivoire a été retenue pour abriter la prochaine réunion du CRP en juin 2026.

IV. CLOTURE DES TRAVAUX

Aux termes des travaux, le représentant du Commissaire de l'UEMOA, le Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau, a traduit toute sa gratitude aux membres du CRP pour leur disponibilité et la qualité des échanges.

Enfin les membres du CRP ont présenté leurs sincères remerciements au Gouvernement Béninois et à la Commission de l'UEMOA pour les dispositions prises pour la réussite de la réunion.

Fait à Cotonou, le 05 décembre 2025

Présidente CNP Bénin

Jeanne ADANBIOKOU-AKAKPO

Le Commissaire

Mahamadou GADO